



Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le mardi 28 avril à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 21 avril, s'est réuni en session ordinaire, Salle associative du Vigneau à Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Driss SAÏD, Elsa NOBLET, Éric COUVEZ, Farida REBOUH, Simon BRUNEAU, Marine DUMÉRIL, Jocelyn GENDEK, Aude MERRIEN-MAAS, Christian TALLIO, Sarah TENDRON, Étienne LECHAT, Léa MARIÉ, Jocelyn BUREAU, Véronique SACHOT, Fabien QUÉDÉ, Soizic ROYER, Alain CHAUVET, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Guy CHEVALIER, Ghislaine CARREZ, Laurent FOUILLOUX, Virginie GRENIER, Sandrine BUCHOU, Hélène CRENN, Fabienne LAMOUR, Élodie COUTURIER, Hava AVCI, Primaël PETIT, Baghdadi ZAMOUM, Solen PEDRON, Hugo COLLET, Bernard FLOC'H, Marie-Claire HENRIET, Matthieu ANNEREAU, Ludovic GUERET, Alexandra JACQUET, Philippe BUTTAZZONI, Franck CHIRON, Linda HERVÉ, Jean GOUARD, Margot DUMAIS

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Vincent OTEKPO pouvoir à Sandrine BUCHOU, Vincent LE GARJAN pouvoir à Farida REBOUH

QUORUM : 23

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Hugo COLLET

DÉLIBÉRATION : 2026-074

OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION CIRQUE INEXTREMISTE - AIDE A LA CREATION ACCOMPAGNEE PAR LE THEATRE ONYX

DÉLIBÉRATION : 2026-074
SERVICE : DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION CIRQUE INEXTREMISTE - AIDE A LA CREATION ACCOMPAGNEE PAR LE THEATRE ONYX

RAPPORTEUR : Fabienne LAMOUR

Dans le cadre de la politique culturelle de la Ville, le Théâtre municipal ONYX est un acteur du territoire de la Ville, de l'agglomération nantaise mais aussi régional et national connu et reconnu pour son rôle dans la diffusion, la création, l'accompagnement et soutien au spectacle vivant actuel.

A ce titre, le Théâtre est, depuis plusieurs années, conventionné par le Ministère de la Culture, et depuis 2020, « scène conventionnée d'intérêt national » pour les arts chorégraphiques et circassiens, mention Art et Création.

Ce conventionnement implique, de la part du Théâtre, un programme d'actions et des objectifs pluriannuels, dans une démarche volontariste de cohésion sociale, de soutien à la création et à la diffusion, et plus largement de développement des droits culturels

Ses deux principales missions sont d'une part d'être acteur du développement culturel de la Ville, et d'autre part d'être acteur de la création et la diffusion artistique régionale et nationale, à destination d'un large public (herblinois, métropolitain, départemental et régional).

C'est pourquoi il est proposé de soutenir à la création le cirque Inextrémiste pour leur création "Précipice and love", à hauteur de 3 000 €, qui sera présentée dans le cadre du Festival les Beaux jours au Sillon de Bretagne le 12 juin 2026. Le cirque Inextrémiste sera en résidence sur le quartier du 8 au 14 juin et proposera des ateliers pour le public.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accorder à l'association Cirque Inextrémiste qui a sollicité l'intervention financière de la Ville, la subvention d'un montant de 3 000 €, pour la création « Precipice and Love »,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à la culture à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Saint-Herblain le : 28/04/2026

Le secrétaire de séance

Le Maire

Hugo COLLET

Bertrand AFFILÉ

